



Bruxelles, le 19 juin 2009

Invitation à tous les bourgmestres de Belgique

« Communes pour la Birmanie »

Votre commune peut soutenir les démocrates birmans

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la Paix en 1991 et leader des démocrates birmans, a été assignée à résidence surveillée durant treize de ces dix-neuf dernières années. Alors que son état de santé suscite de vives inquiétudes, les généraux birmans cherchent aujourd'hui par tous les moyens à la maintenir à l'écart de la vie publique de son pays. Vous le savez, elle est actuellement détenue à la prison d'Insein à Rangoon dans le cadre d'une procédure judiciaire arbitraire pour avoir prétendument enfreint les conditions d'une détention pourtant illégale au regard des lois internationales et nationales. La situation en Birmanie ne cesse par ailleurs de se détériorer, plus dramatiquement encore depuis la répression brutale de la « révolution safran » en 2007 et la gestion catastrophique du cyclone Nargis en 2008.

Des moyens de soutenir Aung San Suu Kyi et son peuple, existent. **Les communes peuvent agir !** A l'occasion du 64^{ème} anniversaire d'Aung San Suu Kyi, ce 19 juin 2009, nous vous proposons une action symbolique et concrète afin de lancer un mouvement de solidarité avec Aung San Suu Kyi et les démocrates birmans.

Objectif: 100 communes belges pour la Birmanie en 2010 !

Depuis le lancement de la campagne le 7 mars 2006 par Actions Birmanie, Netwerk Vlaanderen et Réseau Financement Alternatif (appel repris en annexe 2), 49 communes belges sont déjà devenues « Communes pour la Birmanie » (voyez la liste des communes engagées sur le site www.birmanie.net).

Aidez-nous à atteindre notre objectif : 100 communes pour la Birmanie en 2010, afin de lancer un signal fort au gouvernement fédéral en vue de sa présidence de l'Union européenne l'année prochaine.

Rejoignez la campagne « Communes pour la Birmanie » !

Comment faire concrètement?

1) **Nommer Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur et voter la motion de soutien aux démocrates birmans**

Nous vous proposons de nommer Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur de votre commune comme geste symbolique de soutien à la seule Prix Nobel de la Paix emprisonnée dans le monde.

Mais nous vous engageons aussi à prolonger ce geste symbolique par le vote, en Conseil communal, d'une motion de soutien à Aung San Suu Kyi et aux démocrates birmans (reprise ci-après en annexe 1).

Cette motion permettrait de rencontrer l'appel à la cohérence que lance Aung San Suu Kyi face aux multiples soutiens qu'elle reçoit. En effet, les démocrates birmans demandent de ne pas investir dans les entreprises étrangères actives en Birmanie, leurs activités contribuant directement à enrichir la junte birmane (Voyez les informations reprises en annexes 2 et 3).

2) **Afficher une bâche à l'effigie d'Aung San Suu Kyi**

Nous vous proposons de marquer visiblement votre soutien aux démocrates birmans en achetant et en affichant une bâche à l'effigie d'Aung San Suu Kyi sur votre hôtel de ville ou votre maison communale (ou à tout autre endroit symbolique de votre commune).

Actions Birmanie se charge de vous faire parvenir cette bâche pour un coût de **400 €**. Le bénéfice sera reversé à l'Association d'Aide aux Prisonniers Politiques Birmans (AAPPB). Voir www.aappb.org.

Les communes de Bruxelles-ville, de Louvain-la-Neuve et de Wolluwé-Saint-Lambert ont déjà rendu leur engagement visible en affichant une bâche à l'effigie d'Aung San Suu Kyi : Rejoignez-les !

3) **Soutenir Actions Birmanie**

Actions Birmanie est une association de citoyens bénévoles basée à Bruxelles qui a pour mission de soutenir les démocrates birmans en relayant leur position auprès du grand public, de notre gouvernement et des instances européennes. Nos campagnes visent à accroître la visibilité des démocrates birmans ainsi qu'à augmenter la pression économique sur le régime militaire en décourageant l'investissement, le tourisme de masse et les importations en provenance de Birmanie. Voir www.birmanie.net.

Actions Birmanie vous propose de verser un montant de solidarité pour soutenir son action selon la répartition suivante : **500 €** pour les communes de moins de 30.000 habitants, **750 €** pour les communes entre 30.000 et 50.000 habitants, **1.000€** pour les communes de plus de 50.000 habitants et **1.500 €** pour les communes de plus de 100.000 habitants.

En soutenant Actions Birmanie, vous recevrez automatiquement la bache à l'effigie d'Aung San Suu Kyi !

Plus concrètement, nous vous demandons :

- 1) de nommer Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur, de voter la motion de soutien proposée en annexe et de nous en envoyer une copie par courrier postal ou par email ;
- 2) de nous informer au plus vite (en prenant contact avec nous par email) de votre souhait d'afficher une bache à l'effigie d'Aung San Suu Kyi sur un bâtiment symbolique de votre commune et dans ce cas d'effectuer un versement de 400€ sur le **compte d'Actions Birmanie N° 523-0801090-42** (Banque Triodos), en indiquant en communication « Bache ASSK + [nom de votre commune] » ;
- 3) de soutenir Actions Birmanie en versant la somme correspondant à la répartition proposée sur notre **compte N° 523-0801090-42** (Banque Triodos), en indiquant en communication « Soutien Actions Birmanie + [nom de votre commune] ».

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner, si nécessaire, de plus amples informations sur cette campagne. Soyons solidaires afin de servir la démocratie en Birmanie et ailleurs !

« Usez de votre liberté pour promouvoir la nôtre »

Aung San Suu Kyi

Benjamin Mine, Actions Birmanie
Laurence Roland, Réseau Financement Alternatif
Luc Weyn, Netwerk Vlaanderen